

Un multilinguisme stratégique au service d'une intégration régionale ambitieuse et durable en Afrique des Grands Lacs et de l'Est

Marie-Alix Forestier
Université de Ngozi, Burundi
ma.forestier@gmail.com



Synergies Afrique des Grands Lacs n° 2 - 2013
pp. 21-31

Reçu le 10-06-12 ; accepté le 14-11-12

Résumé : La Communauté Économique des Pays des Grands Lacs (CEPGL) et la Communauté Est Africaine (CEA) doivent choisir une politique linguistique capable de porter un projet d'intégration régionale inclusif et solide, tout en soutenant la compétitivité de l'enseignement supérieur et de la recherche, et à des coûts réalistes. Face à ce dilemme, le choix d'un plurilinguisme stratégique, contre l'uniformisation linguistique, semble le plus à même de favoriser un processus respectueux des diversités culturelles et linguistiques, et en cela juste, efficace et durable. Mais afin de permettre au plurilinguisme de répondre aux priorités du processus d'intégration, il convient de se positionner sur une nécessaire hiérarchisation des langues dans l'espace régional, partant de la reconnaissance du principe d'inégalité écolinguistique entre les langues, et aboutissant à une nouvelle conception coopérative de l'interaction linguistique. Cette hiérarchisation, qui se veut un support pour la pratique d'un plurilinguisme stratégique souple et modulable, semble finalement être la meilleure façon de préserver un maximum de langues, et donc de cultures, vivantes dans l'espace régional tout en permettant leur enrichissement mutuel au cœur du processus d'intégration.

Mots-clés : intégration régionale - hiérarchisation écolinguistique - plurilinguisme stratégique

Strategic Plurilingualism for Large Sustainable Regional Integration in East Africa and the African Great Lakes

Abstract : The Economic Community of the Great Lakes Countries (ECGLC) and the East African Community (EAC) have to choose a language policy able to support a solid inclusive regional integration, while promoting the competitiveness of higher education and research, with realistic costs. To deal with these challenges, strategic plurilingualism instead of linguistic unification seems the appropriate policy to strengthen an integration process which would respect cultures and languages diversity, and therefore be fair, effective and sustainable. But to allow plurilingualism to serve the regional integration priorities, a hierarchy between languages must be established within the regional area, relying on the principle of their ecolinguistic inequality, to achieve a new cooperative linguistic interaction. This hierarchy pretends to be the basis for the practice of a flexible strategic plurilingualism that seems to be the best way to preserve a maximum of modern languages, therefore cultures, within the regional area while promoting their mutual enrichment within the integration process.

Key-words : regional integration - ecolinguistic hierarchy - strategic plurilingualism

Introduction

Alors que la Communauté Est-africaine franchit une nouvelle étape dans son processus d'intégration régionale avec l'entrée du Burundi dans son marché commun, elle est amenée à s'interroger sur la pertinence de sa politique linguistique actuelle, qui ne reconnaît à ce jour que l'anglais comme langue officielle et le swahili comme « lingua franca ».¹ Dans ce domaine, le choix de l'Union européenne, pionnière de l'intégration régionale, en matière de politique linguistique, interpelle : 27 pays, 23 langues officielles, et toutes les productions des administrations communautaires traduites dans chacune de ces 23 langues. Ce choix se traduit par des conséquences évidentes dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche - entre autres : offre très large de masters bilingues voire trilingues dans un grand nombre de disciplines, formations très performantes de traducteurs et d'interprètes aux combinaisons linguistiques infinies, recherche en traductologie, revues scientifiques spécialisées, etc. D'aucuns critiquent les importants surcoûts liés à ce choix en faveur du plurilinguisme. D'où un questionnement récurrent sur l'opportunité d'adopter une seule langue commune de travail, soit l'anglais, soit une langue neutre, universelle, comme l'espéranto par exemple.

Pour la Communauté Est-Africaine (CEA) et la Communauté Économique des Pays des Grands Lacs (CEPGL), au sein desquelles l'on compte environ 450 langues parlées², la réponse à cette question s'avère particulièrement délicate. En effet, entre plurilinguisme et uniformisation linguistique, ces deux ensembles sous-régionaux doivent choisir une politique linguistique capable de porter un projet d'intégration régionale inclusif et durable, tout en soutenant la compétitivité de l'enseignement supérieur et de la recherche, et à des coûts réalistes.

Cette exigence invite alors à s'interroger d'abord sur la compatibilité entre intégration régionale et plurilinguisme : partant du principe, que nous justifierons, selon lequel le plurilinguisme est un gage de préservation de la diversité culturelle, en quoi toutes ces diversités (linguistiques et culturelles) peuvent-elles soutenir un processus d'intégration régionale, voire lui être absolument nécessaires, pour en assurer la stabilité et la pérennité ? Nous nous demanderons ensuite à quelles conditions peut se réaliser cette complémentarité entre plurilinguisme et intégration régionale, notamment pour en tirer des propositions concrètes en matière d'enseignement supérieur et de recherche.

1. Plurilinguisme, diversité culturelle et intégration régionale

1.1 La langue comme véhicule de culture

L'option de l'uniformisation linguistique pour faciliter les échanges interroge profondément la raison d'être des métiers d'interprètes et de traducteurs que nous enseignons à l'Université de Ngozi. Quelle serait leur place dans une région monolingue ? La question n'est pas anodine, puisque l'idée d'une langue commune de communication a souvent été au cœur des débats sur les politiques linguistiques dans d'autres régions, notamment en matière d'enseignement.³

Pourtant, force est de constater que ni le-tout-à-l'anglais, ni aucune alternative universelle de communication n'a réussi à s'imposer définitivement, tandis que la mondialisation a naturellement généré une quantité exponentielle de traducteurs et d'interprètes.

Ce constat trouve certainement son explication dans l'intuition collective de la menace qu'une langue administrative ou de communication unique, même si l'on se doit de lui reconnaître une réelle utilité et un gage d'efficacité, fait planer sur les langues vernaculaires, qui risquent d'être rapidement reléguées aux seules situations informelles avant de finalement devenir des langues mortes ou de tout simplement disparaître. De fait, sur environ 6909 langues⁴ que compte aujourd'hui la planète, jusqu'à 97% seraient menacées d'extinction⁵, en partie en raison de l'hégémonie de langues d'échanges tel que l'anglais ou le chinois. L'histoire nous enseigne aussi comment une langue qui s'impose d'abord administrativement en tant que « lingua franca » - tel le français par l'ordonnance de Villers-Cotterêt en 1539 - est à même de faire quasiment disparaître les langues régionales périphériques qu'elle trouve sur son passage au fil du temps. Voilà comment les langues régionales en France ont dû attendre la fin du XXe siècle et l'Union européenne pour retrouver la place qu'elles avaient perdue jusque dans leur région d'origine.

Or, à l'heure où les vertus de la biodiversité ne sont plus à prouver, celle du plurilinguisme peinent encore à se faire reconnaître. Pourtant, si l'on regarde au-delà de sa dimension systémique, il est aisé de mesurer à quel point une langue constitue d'abord pour chaque communauté linguistique un « ensemble de pratiques et de représentations » (Calvet, 1999), un outil de pensée, d'appréhension du monde et d'interaction sociale, et dès lors un incontestable véhicule de culture.⁶ Le traducteur et l'interprète sont bien placés pour mesurer la réalité de cette fonction culturelle de la langue, notamment lorsqu'ils sont confrontés à des travaux qu'une traduction automatique est incapable d'effectuer, faute de pouvoir identifier les équivalences culturelles. C'est pourquoi la formation de tout interprète ou traducteur comprend non seulement une dimension linguistique mais aussi, et de façon tout aussi nécessaire, une part non négligeable liée à la culture de la langue enseignée.

1.2 La diversité culturelle au service de l'intégration régionale

Ainsi donc, le maintien du plurilinguisme serait à associer à la préservation de la diversité culturelle, dans la mesure où la langue est l'un des principaux éléments qui caractérisent une culture quelconque. Mais alors pourquoi préserver la diversité culturelle au sein d'un processus d'intégration régionale? De fait, cette préservation de la diversité implique le respect de certains équilibres. Une intégration régionale qui chercherait à homogénéiser l'espace linguistique et culturel au sein duquel elle se développerait provoquerait un appauvrissement culturel irrémédiable dont les conséquences sont encore aujourd'hui difficilement mesurables. Ce que l'on sait d'ores et déjà, c'est que d'un point de vue scientifique, la disparition d'une langue entraîne avec elle la disparition de pans entiers de la culture traditionnelle. Or, au-delà de la valorisation pour eux-mêmes de ces savoirs traditionnels, de nombreuses

études ont montré qu'ils ont beaucoup à apporter aux sciences et techniques modernes ainsi qu'à l'écologie, par exemple dans le domaine de la préservation de la biodiversité.⁷

Par ailleurs, au niveau psychosocial, la disparition de leur langue maternelle et l'apprentissage approximatif de la langue dominante peuvent créer chez certains individus un réel malaise : le sentiment de ne pas réussir à s'intégrer dans un nouveau cadre sociolinguistique exogène, de ne plus se reconnaître dans aucune culture, mais surtout la frustration d'être privé de parole faute d'outils linguistiques pour exprimer ce que l'on ressent. Tous ces éléments pourraient générer des comportements violents, notamment chez les jeunes.⁸ Or dans une région politiquement instable comme l'Afrique centrale et orientale, cette frustration, alimentée par d'autres éléments bien sûr, pourrait être amenée à se transformer en violence sociale et politique de masse. De fait, face à une uniformisation artificielle des modes de vies et de pensée imposée d'en-haut par une administration à la légitimité démocratique contestable ou par un groupe dominant, les révoltes et les nationalismes forcenés ne tarderaient sans doute pas à surgir, menaçant le processus d'intégration régionale lui-même. Encore une fois, l'histoire vient à notre secours en nous rappelant comme le Général Franco, à force de refuser à tous les ensembles régionaux d'Espagne le droit à cultiver une identité, une culture et une langue propres, a réussi à réveiller de manière souvent violente les « nationalismes régionaux », comme par exemple au Pays basque, où est né en 1959 le mouvement terroriste indépendantiste ETA.

La CEA avait bien compris ces enjeux lorsqu'elle a fait de « l'unité dans la diversité » l'une de ses valeurs clés.⁹ Car, non contentes d'être compatibles, l'intégration et la diversité culturelle et linguistique se nourrissent l'une de l'autre. En effet, l'intégration favorise d'abord le contact et l'enrichissement à tous les niveaux entre les cultures. La région en sait quelque chose puisque les langues et les cultures dites « swahilies » sont déjà le résultat de nombreuses influences : nigéro-congolaise, arabe, indienne, etc. De même, le respect de la diversité garantit la durabilité d'une intégration régionale où chacun se sent justement représenté et favorise des relations pacifiques en empêchant qu'un groupe impose son *modus vivendi* ou sa manière de penser aux autres. Les contre-modèles dans lesquels une intégration homogénéisatrice, souvent forcée d'ailleurs, a été privilégiée se sont révélés profondément inefficaces : l'URSS hier, aujourd'hui la Chine, qui rencontre d'innombrables difficultés à imposer par la force son modèle culturel et linguistique dans ses provinces périphériques, notamment au Xinjiang et au Tibet.

Face à de tels défis, le choix du laissez-faire linguistique présenteraient des risques innombrables, au premier chef desquels celui d'une domination linguistique, et de ce fait culturelle, des groupes majoritaires au détriment des droits culturels et politiques des minorités. Dans un contexte où la « tribalisation » de la politique est une tendance avérée et récurrente, des politiques nationales et universitaires interventionnistes au service d'un plurilinguisme régional stratégique sont indispensables. Ces politiques linguistiques doivent s'inscrire dans une nouvelle conception du modèle d'interaction linguistique, non plus compétitive mais bien coopérative.

2. L'enseignement supérieur est-africain face aux défis d'une intégration régionale plurilingue : établir des priorités.

Bien sûr, ces politiques ont un coût et interrogent la capacité de la communauté régionale non seulement à fonctionner harmonieusement en interne, mais aussi à interagir avec d'autres blocs régionaux. D'où une seconde question, sans doute la plus épineuse, que nous abordons du point de vue de l'enseignement supérieur, mais qui concerne plus largement l'ensemble du processus d'intégration régionale. Il s'agit de savoir comment encourager une gestion équitable et pertinente du plurilinguisme régional pour faire face de façon optimale aux enjeux d'une intégration régionale durable, efficace et compétitive.

Compte tenu des 450 langues parlées dans les espaces sus-mentionnés, dont seulement une dizaine reconnues comme langues officielles ou nationales, et la plupart des autres réunissant à peine quelques centaines de milliers de locuteurs, un plurilinguisme égalitariste serait non seulement totalement artificiel, mais aussi inutilement coûteux et un vrai danger pour l'efficacité du processus d'intégration. De fait, l'établissement de politiques linguistiques réalistes et intégratrices exige la reconnaissance de l'inégalité entre les langues comme principe organisateur fondamental de l'interaction linguistique à l'échelle mondiale (Calvet, 1999). Assez naturellement, cette inégalité « écolinguistique » fondamentale se retrouve au niveau régional et doit être non seulement reconnue mais aussi prise en compte afin d'établir des politiques linguistiques cohérentes avec les priorités de l'intégration régionale.

2.1 Première priorité : une intégration régionale efficace et durable

Compte tenu de l'histoire agitée de la CEA et de la CEPGL, la priorité absolue de la dynamique d'intégration régionale semble être la stabilité et l'efficacité d'un processus qui pacifierait durablement les relations inter-étatiques. Or l'une des rivalités qui compliquent les relations internationales en Afrique de l'Est (mais aussi dans le reste de l'Afrique), en particulier dans le domaine universitaire, est cette nouvelle « Guerre de cent ans » linguistique (Montenay, 2005) entre le monde anglophone et la francophonie.

D'où l'importance qu'une langue commune, d'échange, parlée dans tous les pays de ces deux ensembles sous-régionaux, soit privilégiée pour faciliter la communication, notamment entre eux, et soutenir le processus d'intégration. Or, réalité presque unique au monde, il existe en Afrique de l'Est et dans la CEPGL cette langue transfrontalière véhiculaire commune à tous les pays de la région. Il s'agit de la langue des premiers échanges - les échanges commerciaux, et qui a par ailleurs l'avantage d'être vernaculaire et non importée par le colonisateur - comme cela est souvent dénoncé pour l'anglais et le français par les leaders politiques de la région. Nous parlons bien sûr du swahili. Pour toutes ces raisons, et aussi parce que le swahili peut être facilement assimilé par des locuteurs d'autres langues bantoues, il a toute légitimité pour devenir langue officielle non seulement de la CEA, mais aussi de la CEPGL. Par souci de cohérence, il devrait devenir aussi langue officielle de chacun des pays membres de ces deux sous-ensembles. A cette condition seulement, le swahili, encore

aujourd'hui très marginalisé au sein du monde académique, bénéficierait de la légitimité nécessaire et de la pression fonctionnelle suffisante pour s'imposer comme langue de production, de transmission et d'échange du savoir.

Car cette langue normalisée commune, qui compte environ 60 millions de locuteurs dans toute l'Afrique centrale et orientale,¹⁰ devrait acquérir dans le domaine scientifique et universitaire le statut de langue « hypercentrale » (Calvet, 1999) qu'elle possède de facto dans les échanges régionaux d'autres natures. De plus, s'il était davantage utilisé dans le monde académique, le swahili pourrait faire de l'université un véritable pont entre deux ensembles sous-régionaux - la CEA et la CEPGL - qui communiquent encore trop peu entre eux et qui pourraient pourtant beaucoup apprendre de leurs dynamiques d'intégration respectives.

Nous mesurons pleinement les conséquences de cette proposition pour l'enseignement supérieur et la recherche : il s'agira de mettre un maximum de moyens à la disposition des universités de la région, qui aujourd'hui encore continuent à privilégier l'anglais ou le français comme langues de recherche et d'enseignement, afin de favoriser la production et les échanges, puis plus tard la transmission du savoir directement en swahili. Cet effort au service de la recherche et de l'enseignement supérieur en swahili a un coût, il faut l'admettre, mais qui serait indéniablement compensé par ses résultats à court et moyen termes : permettre aux universités de la région de mutualiser plus facilement le produit de leurs recherches et leurs ressources humaines, tout en favorisant la mobilité infra-régionale des étudiants.

2.2 Seconde priorité : efficacité et compétitivité

Cependant, il est évident qu'à l'heure de la mondialisation, ni la communauté universitaire ni le bloc régional dans son ensemble ne peuvent espérer se développer en vase clos. La recherche et l'enseignement supérieur, comme tous les autres domaines concernés par l'intégration régionale, doivent être à même d'interagir de façon dynamique et efficace avec les autres blocs régionaux d'Afrique et du reste du monde. C'est l'objet de la seconde priorité que nous souhaitons établir : la compétitivité de la recherche et de l'enseignement supérieur est-africains et de la CEPGL dans le monde. C'est pourquoi l'anglais et le français nous paraissent également ne pas devoir être négligés.

L'anglais est aujourd'hui reconnu comme langue officielle de la CEA, mais le français peine toujours à s'y imposer en raison du faible nombre de ses locuteurs dans la sous-région. Pourtant la francophonie (re)gagne du terrain dans la région¹¹. De fait, il ne faut pas oublier que l'enjeu du français aujourd'hui pour la CEA ne concerne pas seulement le Burundi. C'est aussi une langue commune avec la République Démocratique du Congo (RDC) voisine (dans le cadre de la CEPGL) et plus largement avec une grande partie des pays de la Communauté économique des pays d'Afrique de l'ouest (CEDEAO) dont la recherche est en plein essor et qui accueillent souvent des étudiants en provenance d'Afrique de l'Est. C'est aussi la possibilité d'une interaction avec un réseau universitaire francophone mondial dynamique tant au niveau de la recherche que de la

mobilité des étudiants et des enseignants-chercheurs. C'est pourquoi la récente décision de la CEA de faire du français et du swahili, à l'égal de l'anglais, des langues officielles de la Communauté¹² nous semble aller dans le bon sens. De la même façon, pour préserver l'équilibre, nous encourageons la CEPGL à adopter ce trilinguisme officiel, qui doit se traduire à l'échelle des États membres des deux sous-ensembles par des politiques linguistiques favorisant un bilinguisme ou trilinguisme (en fonction des réalités propres à chaque pays et à chaque université) officiel et équilibré entre le swahili et l'une ou l'autre langue internationale, voire les deux.

Ces trois langues « hypercentrales » sont vouées à devenir les principales langues de transmission et d'échange du savoir au sein du processus d'intégration régionale universitaire afin d'en garantir non seulement l'efficacité mais aussi la compétitivité. C'est pourquoi nous invitons d'abord les universités de la région à augmenter le nombre de formations en interprétation et traduction, notamment celles qui proposeraient des combinaisons linguistiques incluant le swahili, pour faire face à une demande croissante, notamment des institutions internationales.

Ensuite, nous suggérons de multiplier les offres de recherche et de formation bilingue - anglais-swahili, français-swahili, éventuellement anglais-français - voire trilingue, ce qui ne semble pas inimaginable compte tenu de la réalité du multilinguisme de fait dans la région. Ces formations doivent notamment prendre en compte la spécialisation de facto des fonctions de chaque langue, notamment en proposant des enseignements conduisant à l'acquisition de compétences spécifiques diversifiées selon les langues (Beacco & Byram, 2007). De fait, est-il bien nécessaire de dispenser un cours de physique nucléaire en swahili à des étudiants ingénieurs quand la plupart des experts dans le domaine sont francophones ? Tandis que des cours de commerce international en anglais et en swahili semblent indispensables à une formation complète en études commerciales pour travailler ensuite dans la région. Dès lors, le plurilinguisme n'apparaît non plus comme un fastidieux apprentissage de langues placées artificiellement au même niveau, mais plutôt le résultat d'une pratique des langues pleine de bon sens, souple, modulable, et capable de s'adapter aux diverses réalités des polyglottes de la région.

2.3 « Last but not least » : l'intégration régionale comme facteur de paix et de compréhension mutuelle

Et la diversité culturelle dans tout cela ? Une suprématie sans partage des trois langues « hypercentrales » présentées ci-dessus continuent à favoriser l'insécurité linguistique des groupes minoritaires et à menacer la diversité culturelle et linguistique de la région. Or nous n'oublions pas les vertus déjà prouvées d'un plurilinguisme stratégique afin de soutenir un processus d'intégration régionale respectueux de la diversité des groupes culturels et linguistiques, qui cherche la cohésion plutôt que l'uniformisation. Mais nous l'avons aussi déjà souligné, le défi est immense face aux 450 langues et dialectes parlés dans la région.

Or dans un premier temps, en s'appuyant sur le postulat de départ d'inégalité écolinguistique fondamentale entre les langues, il faut reconnaître que tous les dialectes, notamment ceux qui ne concernent que quelques centaines de milliers de locuteurs et qui connaissent une diffusion principalement orale, ne sont pas voués à devenir, en tout cas aujourd'hui, des langues de production, d'échange, de transmission ni de diffusion du savoir académique, faute de codification et de normalisation suffisantes. L'alternative, pour ces langues « périphériques » (Clavet, 1999), afin de ne pas être totalement exclues du giron universitaire, est de bénéficier d'une politique du statut juridique différencié, autrement dit d'une protection sur la base de droits personnels restreints et inégaux mais qui ont le mérite de reconnaître ces langues et leur droit à exister dans leurs différences d'avec les langues majoritaires.

Au niveau universitaire et scientifique, cette politique pourrait se traduire par le soutien gouvernemental et des rectorats d'université à des centres de recherche sur les langues locales. Dans le cadre d'un processus d'intégration régionale, de telles initiatives en faveur des langues locales peuvent se révéler être de véritables facteurs d'intégration par la base ainsi que d'enrichissement et de compréhension mutuelle entre les cultures. L'Union européenne l'a bien compris et c'est pourquoi elle multiplie les initiatives de soutien au développement des langues régionales au sein de son espace. Des centres de recherche consacrée aux langues locales créés en Afrique de l'est pourraient en ce sens avoir vocation non seulement à codifier et normaliser les dits dialectes, mais aussi à les étudier à des fins de recherche en (socio)linguistique comparative par exemple, notamment entre langues locales de la région.

Il nous reste alors à traiter d'une dernière catégorie de langues, intermédiaires entre les dialectes périphériques dont nous venons de parler, et les langues d'échange « hypercentrales » que nous avons identifiées précédemment. Il s'agit de langues codifiées et normalisées, souvent exclues des langues de transmission du savoir et enseignées dans au primaire et au secondaire comme des secondes langues. Or la plupart sont des langues nationales, voire officielles, dans certains pays de la région. Sans oublier les autres langues dans ce cas comme le lingala, le kikuyu ou le luganda, nous évoquons le cas paradigmatique du kirundi - kinyarwanda, considéré par les linguistes comme une seule et même langue¹³ : elle regrouperait jusqu'à 40 millions de locuteurs selon les estimations, est la langue officielle - et l'unique langue nationale - du Burundi et du Rwanda, et est encore parlée en Ouganda, dans l'ouest de la Tanzanie et dans l'est de la RDC¹⁴.

Comment comprendre dès lors que cette langue soit complètement exclue de l'enseignement supérieur et de la recherche tant dans la CEA et la CEPGL que dans les pays où elle est langue officielle et nationale? Comment expliquer que cette langue du quotidien, mais aussi de la circulation de l'information, qui a une place prédominante dans les média contemporains rwandais et burundais, n'arrive pas à trouver sa place dans les universités d'au moins ces deux pays ? Serai-t-il insensé de suggérer que le kirundi - kinyarwanda puisse devenir, moyennant des investissements étatiques progressifs et une coopération inter-universitaire dynamique, une langue de production, voire de transmission du savoir ?

Bien entendu, l'enseignement supérieur ne peut pas tout faire : une langue exclue de la transmission dès l'enseignement primaire ne peut pas spontanément devenir une langue de transmission dans le cycle supérieur. Or comme nous ne sommes pas là pour discuter des politiques linguistiques dans l'enseignement primaire, mais bien à l'université, nous devons nous demander ce que nous pouvons faire dès aujourd'hui avec ce que l'on a :

- D'abord, il faut créer des enseignements de kirundi - kinyarwanda à l'université dans certains départements, notamment pour les linguistes, mais aussi pour les interprètes-traducteurs burundais et rwandais, dont il est la langue maternelle, et donc en cela la première langue vers laquelle ils devraient savoir traduire.

- Ensuite, il est tout à fait envisageable, en tenant compte de la spécialisation des fonctions des langues, de dispenser certains cours spécifiques, pouvant être optionnels, dans des langues diversifiées, y compris en kirundi - kinyarwanda. Le droit par exemple, avec sa dimension très nationale et son application dans le cadre d'une justice bilingue, pourrait facilement profiter de certains enseignements en langue vernaculaire. Il en coûtera un effort certain aux enseignants et en matière de production de supports d'apprentissage, largement compensé cependant par une amélioration sensible des performances des étudiants, enfin invités à réfléchir sur des questions théoriques dans leur langue maternelle.¹⁵

- Enfin, les universités peuvent soutenir des projets de recherche, pas nécessairement très ambitieux financièrement parlant, orientés vers la vivification de la langue dans un contexte régional et international multilingue, notamment grâce aux nouvelles technologies. Il s'agit de mettre les Nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) au service d'une plus large diffusion, d'une plus grande capacité d'interaction avec d'autres langues et d'un plus grand potentiel d'évolution de ces langues jusqu'à présent marginalisées d'un point de vue académique. C'est par exemple en ce sens que l'Université de Ngozi, au Burundi, via son Centre de recherche en linguistique computationnelle, travaille depuis 2011 en coopération avec l'Université polytechnique de Madrid, et depuis mars 2012 avec l'ONG Kamusi International, sur l'élaboration d'un dictionnaire électronique multilingue incluant les langues africaines - en particulier le swahili et le kirundi - et la traduction de logiciels et d'articles de Wikipedia du français vers le kirundi.

Enfin, face à ces langues nationales de première importance, il est indispensable d'adopter des politiques linguistiques étatiques et universitaires adaptées. Dans le cas du Burundi et du Rwanda - qui ne possèdent qu'une seule langue nationale - le trilinguisme ou le quadrilinguisme officiel semblerait le choix le plus approprié. Théoriquement, il garantirait le développement des langues véhiculaires telles que le swahili et le français et/ou anglais, indispensables à l'interaction régionale tout en préservant l'équité de la représentativité des différents groupes linguistiques ; en pratique, ce multilinguisme officiel semble possible à mettre en œuvre moyennant des efforts progressifs et un volontarisme politique affirmé. Les pays hautement multilingues comme la RDC, le Kenya, la Tanzanie et l'Ouganda ne peuvent se permettre ce type d'aménagement linguistique au risque de surcharger leurs universités et leurs administrations, et de leur faire perdre en performance et en compétitivité. Il est davantage souhaitable d'y établir alors des politiques linguistiques de valorisation des langues véhiculaires officielles (pour les raisons

que nous avons évoquées plus haut) assortie de politiques sectorielles pour les principales langues intermédiaires, des politiques dans le cadre desquelles l'éducation supérieure et la recherche doivent être considérées comme des secteurs prioritaires.

Conclusion

Ainsi, après avoir montré qu'intégration et plurilinguisme sont non seulement compatibles, mais aussi nécessaires l'un à l'autre afin de favoriser un processus respectueux des diversités culturelles et linguistiques, et en cela équitable, efficace et durable, nous avons souhaité nous positionner concrètement sur une nécessaire hiérarchisation des langues dans l'espace régional, prenant en compte le principe organisateur d'inégalité fondamentale entre les langues. Cette hiérarchisation écolinguistique nous semble être la meilleure façon de préserver un maximum de langues, et donc de cultures, vivantes dans la sous-région.

Dans cette entreprise de préservation de la diversité des langues, le rôle des politiques linguistiques est déterminant. C'est pourquoi notre démonstration s'est sans cesse appuyée sur les conséquences pratiques d'une organisation coopérative hiérarchisée des rapports entre les langues. En effet, cette hiérarchisation a vocation à servir de support théorique à l'établissement de politiques linguistiques interventionnistes visant à reconnaître et à valoriser le rôle et les fonctions de chaque langue, y compris dans le cadre de l'intégration régionale. C'est seulement à cette condition que l'on permettra au plurilinguisme de se mettre efficacement au service des priorités de l'intégration régionale et ainsi de favoriser activement ce processus, notamment au niveau scientifique et universitaire.

Bibliographie

- Beacco, J.-C., Byram, M. 2007. *Guide pour l'élaboration des politiques linguistiques éducatives en Europe - de la diversité linguistique à l'éducation plurilingue*, Strasbourg : Conseil de l'Europe.
- Boyer, H. 1999. *Plurilinguisme : « contact » ou « conflit » de langues ?*, Paris : L'Harmattan.
- Brann, C. B. 1985. *Official and national Languages in Africa: Complementary of Conflict?*, Québec : CIRB, Université Laval.
- Calvet, J.-L. 1999. *La guerre des langues et les politiques linguistiques*, Paris : Hachettes littératures, Paris.
- Calvet, J.-L. 1999., *Pour une écologie des langues du monde*, Paris : Plon.
- Castellotti, V., dir. 2001, *D'une langue à d'autres : pratiques et représentations*, Rouen : Dyalang, Publications de l'université de Rouen.
- Dabène, L. 1994. *Repères sociolinguistiques pour l'enseignement des langues*, Paris : Hachette.
- Laforge, L. 1986. *Actes du Colloque international sur l'aménagement linguistique, 25-29 mai 1986*, Laval : Centre international de recherches sur le bilinguisme, Université Laval.

Montenay, Y. 2005. *La langue française face à la mondialisation*, Paris : Les Belles Lettres.

Robillard (de), D. 2000. *Aménagement linguistique et développement dans l'espace francophone. Bibliographie sélective*, Paris : Didier érudition.

Somé, M. Z. 2003. *Politique éducative et politique linguistique en Afrique : Enseignement du français et valorisation des langues*, Paris : L'Harmattan, Collection Etudes Africaines.

Tabi-Manga, J. 2003. *Les Politiques linguistiques du Cameroun : Essai d'aménagement linguistique*, Paris : Karthala, Collection Tropiques.

Notes

¹ <http://www.dailynews.co.tz/home/?n=23715&cat=home> (13 janvier 2012)

² 3 au Rwanda, 3 au Burundi, 43 en Ouganda, 69 au Kenya, 128 en Tanzanie, 215 en RDC. Voir http://www.ethnologue.com/country_index.asp?place=Africa (27 janvier 2012)

³ Grin, F. 2005. *L'enseignement des langues comme politique publique*, Paris : Haut conseil à l'évaluation de l'école.

⁴ <http://www.ethnologue.com/home.asp> (17 janvier 2012)

⁵ http://www.tlq.ulaval.ca/axl/langues/2vital_expansion.htm (17 janvier 2012)

⁶ Mailhot, J. 1969. « Les rapports entre la langue et la culture ». *Journal des traducteurs*, vol. 14, n° 4, pp.200-206.

⁷ <http://www.unesco.org/new/fr/culture/themes/cultural-diversity/languages-and-multilingualism/ endangered-languages/biodiversity-and-linguistic-diversity/> (13 janvier 2012)

⁸ Breton, P. 2007. *Éloge de la Parole*, Paris : La Découverte Poche / Essais.

⁹ <http://www.eac.int/about-eac.html> (13 janvier 2012)

¹⁰ http://www.ben-vautier.com/ethnisme/analyses/conflicts_old/rwanda.html (25 mai 2012)

¹¹ <http://lefrançaisenpartage.over-blog.com/article-le-retour-du-fran-ais-en-afrique-de-l-est-84027355.html> (18 janvier 2012)

¹² <http://fr.igihe.com/politique/la-tanzanie-et-le-burundi-pousseraient-pour-l.html> (13 janvier 2012)

¹³ Dwyer, D. 1997. *Webbook of African Languages*, <http://www.isp.msu.edu/AfrLang/hiermenu.html> - page sur le Rwanda/Rundi, http://www.isp.msu.edu/AfrLang/Ruanda_root.html (18 janvier 2012)

¹⁴ Dans ces pays, le kirundi-kinyarwanda se décline en plusieurs variantes dialectales reconnues comme appartenant à la même langue : kiha, kihangaza, kishubi, kivinza, kinyamulenge, kinyabwisha, kinyatwa et kinyarufumbira. Voir <http://www.panafril10n.org/index.php/PanAfrLoc/RwandaRundi> (14 janvier 2012)

¹⁵ Thomas, W.P., Collier, V. 1997. *School effectiveness for language minority students*, Washington DC : National Clearinghouse for Bilingual Education.